

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Clauses du contrat subséquent

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Exigences en matière de sécurité :

1. La présente demande de soumission ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité

Évaluation des soumissions : Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
Date de clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 24 septembre 2018 b. 14:00 HAE

À l'emplacement physique (<i>le cas échéant</i>)	ppsc-sppc.acquisitions@ppsc-sppc.gc.ca
----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	<u> 2 </u> jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	x Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)
	Nom : Edith Hamann
	Titre : Agente aux acquisitions
	Ministère, organisme ou société d'État : Public Prosecution Service of Canada
	Adresse : 160 rue Elgin, Place Bell, 12 ^e étage, Ottawa, ON K1A 0H-
	N° de téléphone : 613-668-9501
	Courriel : Edith.hamann@ppsc-sppc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>
	Nom :
	Titre :
	Ministère, organisme ou société d'État :
	Adresse :
	N° de téléphone :
	Courriel :
4.3	Représentant de l'entrepreneur

	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]	
	Adresse :	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. 1985, ch. D-1.

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s)

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie : 2

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : 1a/b et 2

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
Catégorie 1a						
1		Voir l'annexe C et les plans d'étage.				\$
Catégorie 1b						
2	ACPSPMMxxxxxxxxxxxx	Accessoires, organisateur à papier, monté sur cloison, métal	26		\$	\$
3	ACIOPMMxxxxxxxxxxxx	Accessoires, paniers à papier, montré sur cloison, métal	26		\$	\$
4	SPPDWLMxxxxBFCsxxxx22	Produits de rangement, Caissons, roulettes blocables, métal, un tiroir ordinaire et un tiroir classeur, coussin d'assise	13		\$	\$
5	WSSULCMxxxxxxxxxxxx	Surfaces de travail, supports, pattes-C, métal,	13		\$	\$
6	WSSUCAMxxxxxxxxxxxx	Surfaces de travail, supports, cantilever, métal	13		\$	\$
7	WSxxPMLHRxxxxxxxx3624	Surfaces de travail, montré sur cloison, stratifiés haute pression, rectangulaire, largeur 36", profondeur 24"	26		\$	\$
Catégorie 2						
8	FSCAEA4824	Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs en position assise ou debout, commande électrique, 1219mm (48") x 610mm (24")	13		\$	\$

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30 % de la quantité ferme des produits du tableau ci-dessus.

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
9	<p>Surface de travail à hauteur d'une plage de hauteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> en position assise ou debout avec indicateur de hauteur numérique. De forme rectangulaire. Ouverture de passage du câblage à l'arrière. <p>Finis</p> <ul style="list-style-type: none"> À confirmer une fois le contrat octroyé. <p>Dimensions</p> <ul style="list-style-type: none"> Surface de travail, à profondeur de 30 po. sur longueur de 60 po. et ce, compte tenu d'une tolérance d'un (1 po.) pouce. À hauteur réglable; à hauteur de 710mm – 1040mm (27 pouces - 41 pouces). 	8		\$	\$
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.			Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue :	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1 à 9	Services des poursuites pénales du Canada Scotia Centre Mall, Princeton Towers, 8 ^e étage 123 Second Avenue South Saskatoon, SK S7K 7E6	18-11-10	*Normales	(A) (M) (J)	\$
	Services des poursuites pénales du Canada Scotia Centre Mall, Princeton Towers, 8 ^e étage 123 Second Avenue South Saskatoon, SK S7K 7E6	18-11-10	En dehors	(A) (M) (J)	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 16 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits.				Total des livraisons :	\$
**Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues.					

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue :	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1 à 9	Services des poursuites pénales du Canada Scotia Centre Mall, Princeton Towers, 8 ^e étage 123 Second Avenue South Saskatoon, SK S7K 7E6	18-10-15	*Normales	(A) (M) (J)	\$
	Services des poursuites pénales du Canada Scotia Centre Mall, Princeton Towers, 8 ^e étage 123 Second Avenue South Saskatoon, SK S7K 7E6	18-10-15	En dehors	(A) (M) (J)	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 16 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel

Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle

Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle

Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	<p>Services des poursuites pénales du Canada Scotia Centre Mall, Princeton Towers, 8^e étage 123 Second Avenue South Saskatoon, SK S7K 7E6</p> <p>Il y a deux (2) endroits pour la livraison à cet emplacement : La tour Nutrient, avec un quai de chargement, recevrait un camion de 30 pieds. L'accès pour la tour de Princeton n'a pas de quai de chargement, mais il y a de la place pour que les gros camions reculent dans l'allée.</p>
B	Plateforme	Voir ci-dessus au para A
C	Ascenseur	Il n'y a pas d'élévateur
D	Porte	La porte de la tour Nutrient est 70 pouces x 82 pouces
E	Monte-charge	Non. Il n'y a aucun monte-charge, l'utilisation d'ascenseur normal de passagers devra être arrangée.
F	Autre (préciser)	

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat pour les catégories 1 et 2 (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4)	<i>n/a</i>
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	<i>n/a</i>
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	<i>n/a</i>
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (<i>s'il y a lieu</i>)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		Autre :

**ANNEXE B
PLAN(S) D'ÉTAGE**

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.

La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :

- les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
- de brèves descriptions des produits;
- les quantités;
- prix unitaires fermes.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement*****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe B.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».**

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

Se reporter au plan d'étage en format PDF et AutoCAD ci-joint

2) Détails des cloisons

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : hauteur supplémentaire pour intimité en position assise;
- b. Alimentation : en dessous de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : colonnes d'alimentation.

Category 1A		
Item	Qty	Description
1	5	Hauteur de base Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Largeur 914mm (36")
2	5	Hauteur de base Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu Élément inférieur 2 – tissu Largeur 914mm (36")
3	3	Hauteur de base Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu

		Largeur 1219mm (48")
4	3	Hauteur de base Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu Élément inférieur 2 – tissu Largeur 1219mm (48")
5	10	Panneau additionnel pour intimité en position assise Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – Rail d'accessoires Élément supérieur 2 – Rail d'accessoires Largeur 610mm (24")
6	3	Panneau additionnel pour intimité en position assise Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – tissu Élément supérieur 2 – tissu Largeur 610mm (24")
7	8	Panneau additionnel pour intimité en position assise Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – tissu Élément supérieur 2 – tissu Largeur 914mm (36")
8	7	Panneau additionnel pour intimité en position assise Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – tissu Élément supérieur 2 – tissu Largeur 1219mm (48")
9	2	Panneau additionnel pour intimité en position assise Non-électrifié Élément inférieur 1 - tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – tissu Élément supérieur 2 – tissu Largeur 1372mm (54")
10	4	Panneau additionnel pour intimité en position assise Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – tissu Élément supérieur 2 – tissu Largeur 914mm (36")
11	1	Panneau additionnel pour intimité en position assise Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l'insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu Élément inférieur 2 - tissu Élément supérieur 1 – Rail d'accessoires Élément supérieur 2 – Rail d'accessoires Largeur 1291mm (48")

12	5	<p>Panneau additionnel pour intimité en position assise</p> <p>Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail</p> <p>Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l’insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu</p> <p>Élément inférieur 2 - tissu</p> <p>Élément supérieur 1 – tissu</p> <p>Élément supérieur 2 – tissu</p> <p>Largeur 1291mm (48”)</p>
13	1	<p>Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail</p> <p>Non-électrifié</p> <p>Élément inférieur 1 - tissu</p> <p>Élément inférieur 2 - tissu</p> <p>Élément supérieur 1 – tissu</p> <p>Élément supérieur 2 – tissu</p> <p>Largeur 1291mm (48”)</p>
14	7	<p>Panneau additionnel pour intimité à la surface de travail</p> <p>Prise(s) électrique(s) au-dessus de la surface de travail</p> <p>Élément inférieur 1 – Cavité(s) finie(s) pour l’insertion de prise(s) électrique(s) et informatique(s), tissu</p> <p>Élément inférieur 2 - tissu</p> <p>Élément supérieur 1 – tissu</p> <p>Élément supérieur 2 – tissu</p> <p>Largeur 1291mm (48”)</p>

ANNEXE C
PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA

La présente annexe présente les spécifications supplémentaires et les certifications associées aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin.

1. Spécifications

Les produits de l'AMA pour ce besoin doivent être mis à l'essai et satisfaire aux exigences relatives aux essais de performance qui se trouvent aux annexes A-1 et A-2 de l'AMA.

2. Attestation

Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

CONTRACT – CONTRAT

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document d'invitation à soumissionner, dont les sections 1 et 2 étaient remplies, et que le soumissionnaire a présenté un document de soumission.

Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.

Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.

Utilisez la mention « Nous vous demandons de » lorsque votre invitation à soumissionner était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document d'invitation à soumissionner dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

You are requested to sell to the Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the supplies and services listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.

Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

The vendor hereby accepts this contract Le fournisseur accepte le présent contrat	
Name, title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)	
Signature	Date

Le fournisseur ne signe qu'un contrat qui porte la mention « Nous vous demandons de ».

File No. – N° de dossier	
Date of Contract – Date du Contrat	
Contract No. - N° du contrat	Amendment No. - N° de modification
Client Reference No. (optional) - N° de référence du client (facultatif)	
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)	
Duty - Droits <input checked="" type="checkbox"/> Includ <input type="checkbox"/> Exclud Inclus En sus	GST - TPS/ HST – TVH <input checked="" type="checkbox"/> Includ <input type="checkbox"/> Exclud Inclus En sus
FOB – FAB	
DESTINATION	
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.	
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to: Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à : See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.	
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.	
Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur
Total estimated cost – Coût total estimatif	
For the Minister – Pour le Ministre	

Return signed copy forthwith - Prière de retourner une copie dûment signée immédiatement
 PWGSC-TPSGC 9400-4 (11/2008) modified by Furniture Division July 2018
 PWGSC-TPSGC 9400-4 (11/2008) modifié par la Division des produits de l'ameublement, en juillet 2018